

Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 29 août 2022 à 18h30 en la salle du Conseil

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROUVE LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE FOND DE LA CROIX 10.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
3. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE JOSEPH BOLLE, 72.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
4. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU WAIRCHAT, 26.- ABROGATION.- DECISION A PRENDRE.-
5. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE EMILE VANDERVELDE, 39.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
6. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE JULES MALTAUX.- MODIFICATIONS.- DECISION A PRENDRE.-
7. PATRIMOINE COMMUNAL.- CREATION D'UN TRONCON DE VOIRIE DE DESSERTÉ PAR ECOTERRES SUR LE SITE DE L'ECOPOLE.- REPRISE DES INFRASTRUCTURES.- DECISION A PRENDRE.-
8. PATRIMOINE COMMUNAL.- VENTE DU TERRAIN SIS RUE PAUL PASTUR N°+1.- CADASTRE SECTION D N°467F/2 - LOT 1 (ANCIENNEMENT 467 E/2PIE).- APPROBATION DU PROJET D'ACTE ET DU PLAN DE BORNAGE ET DE DIVISION.- DECISION A PRENDRE.-

9. PC LE PAYS NOIR.- DISPOSITION PERMANENTE DE L'ESPACE DU BOIS DU 29 AOUT 2022 AU 15 AVRIL 2023.- DECISION A PRENDRE.-
10. BATIMENT INOCCUPE RUE FERNAND STILMANT N°111.- EFFONDREMENT DE LA TOITURE EN FACADE AVANT.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- MESURE D'URGENCE.- ADJUDICATAIRE DESIGNÉ DANS LE CADRE AU MARCHÉ ANNUEL.- RESILIATION DE COMMUN ACCORD.- POUR INFORMATION.-
11. BATIMENTS COMMUNAUX.- GROUPE SCOLAIRE WALOUP, IMPLANTATION DE PIRONCHAMPS.- AGRANDISSEMENT DE LOCAUX.- MESURE D'URGENCE.- ADJUDICATAIRES DESIGNÉS DANS LE CADRE DES MARCHÉS ANNUEL ET PLURIANNUELS.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
12. BATIMENTS COMMUNAUX.- GROUPE SCOLAIRE LA MARELLE - BLOC D.- RACCORDEMENT DES SANITAIRES MOBILES.- MESURE D'URGENCE.- ADJUDICATAIRE DESIGNÉ DANS LE CADRE DU MARCHÉ ANNUEL.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
13. EXERCICES 2023 A 2025.- MARCHÉS CONJOINTS COMMUNE-CPAS-RCAF.- MARCHÉ DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE SERVICES.- MODIFICATION DES CAHIERS SPECIAUX DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- DECISIONS A PRENDRE.-
14. PATRIMOINE COMMUNAL.- ACQUISITION DE LA CURE SISE RUE JOSEPH BOLLE N°2.- RENOVATION URBAINE ET FONDS STRUCTURELS EUROPEENS.- EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE.- INDEMNITES.- ACCORD AMIABLE. - DECISION A PRENDRE.-
15. PATRIMOINE COMMUNAL. - MODIFICATION DU BAIL AVEC LE CLUB DE BOXE SPIRIT OF THE FIGHT & SPORTS ASSOCIES . - RUE DE LAMBUSART 140+. - SALLE DES AULNIATS. - DECISION A PRENDRE.-
16. PATRIMOINE COMMUNAL. - APPEL A PROJETS. - COEUR DE VILLAGE 2022-2026. - DECISION A PRENDRE. -
17. ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT DU SERVICE FEDERAL DES PENSIONS (SFP) EN VUE DE LA POURSUITE D'UN DEUXIEME PILIER DE PENSION POUR LES AGENTS CONTRACTUELS DE LA COMMUNE DE FARCIENNES.- DECISIONS A PRENDRE.-
18. ACCUEIL TEMPS LIBRE - ORGANISATION DES CENTRES DE VACANCES D'AUTOMNE ET DE CARNAVAL - DECISION A PRENDRE.-
19. ACCUEIL TEMPS LIBRE. - ORGANISATION DE L'ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE. - CONVENTION. - DECISION A PRENDRE. -
20. ACADEMIE DE MUSIQUE, DE LA DANSE ET DES ARTS PARLES.- PROJET PÉDAGOGIQUE D'ÉTABLISSEMENT.- APPROBATION.- DECISION A PRENDRE.-
21. ACADEMIE DE MUSIQUE, DE LA DANSE ET DES ARTS PARLES.- REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
22. CONVENTION RELATIVE A L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT DE JEUX DE HASARD FIXE DE CLASSE IV.- DECISION A PRENDRE.-
23. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASBL FARCIENNES +. - PARCOURS TOTEMUS. - DECISION A PRENDRE.-
24. ESTIVALES 2022 - PARTENARIAT ET CONTRAT DE PRESTATION DU DJ MADSTONE FUN RADIO - POUR RATIFICATION.-
25. ESTIVALES 2022 - PROGRAMMATION ET CONTRAT DE PRESTATION DU GROUPE LIPSTICK - POUR RATIFICATION.-
26. ESTIVALES 2022 - PROGRAMMATION ET CONTRAT DE PRESTATION DU GROUPE FORSEN DABKE - POUR RATIFICATION.-
27. FINANCES COMMUNALES.- SITUATION DE CAISSE DU 1ER TRIMESTRE 2022.- PROCES VERBAL DE L'ECHEVIN VERIFICATEUR DE L'ENCAISSE.- COMMUNICATION.-
28. ASBL CAROL'OR.- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.- DECISION A PRENDRE.-

29. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

30. CULTES.- EGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE.- COMPTE 2021.- DECISION DE L'ORGANE DE TUTELLE DU 27 JUIN 2022.- POUR INFORMATION.-

Par le Collège,

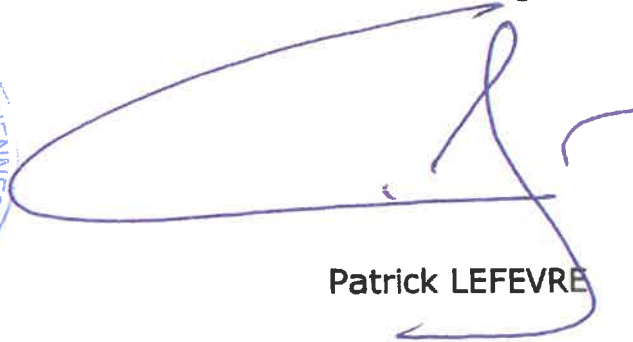
La Directrice générale ff,



Laetitia ELLEBOUDT



L'Echevin délégué,



Patrick LEFEVRE